

Fédération

Nationale

des

Anciens

Combattants en

Algérie, Maroc et Tunisie



COMITE LOCAL DE MAUREPAS

Lettre aux MAUREPASIENS.

Depuis 1973 les anciens combattants de Maurepas regroupés au sein de l'association FNACA commémorent le 19 mars, la fin de la guerre en Algérie .

Depuis 1973 à Maurepas la cérémonie du souvenir s'est toujours déroulée avec la participation des représentants de la mairie , avec monsieur le Maire en tête du cortège.

Mais depuis 2015 monsieur le Maire refuse de s'associer à cette cérémonie, et préfère se joindre aux commémorations du 5 décembre, date qui à nos yeux ne représente que l'inauguration du quai Branly.

le 19 mars figure la fin d'un conflit long et douloureux pour les deux peuples . Cette signature mit fin à des évènements qui ont été reconnus par le président Jacques CHIRAC comme une guerre.

Après la signature du 19 mars des règlements de compte, des exactions furent perpétrées, des européens, des algériens y laissèrent leur vie, tous ces évènements ne peuvent pas nous laisser indifférents.

Il appartient aujourd'hui aux historiens d'analyser cette période .

La littérature et le cinéma relatant la guerre sont abondants et ne cessent de s'enrichir de nouveaux témoignages, nous anciens combattant sommes porteurs de ces images. Ces évènements ont perturbé toute notre jeunesse et ont laissé des stigmates qui pour certains ne sont toujours pas refermés.

Monsieur le Maire en nous refusant d'insérer dans le journal municipal, l'information concernant la cérémonie de 19 mars, nous a surpris par cette décision et nous sommes en droit de nous poser la question: la FNACA est-elle digne de paraître dans le journal de notre ville? Alors que la cérémonie du 5 décembre a eu les honneurs du bulletin municipal, ainsi que la publicité sur la création d'une association concurrente à la FNACA, lors du forum des associations.

Les anciens combattants de Maurepas ne comprennent pas la position de monsieur le Maire, contre une association qui regroupe tous les courants de pensées, et qui se retrouve tous les 19 mars, 8 mai et 11 novembre pour se souvenir et transmettre le devoir mémoire.

Le comité FNACA convie tous ses adhérents ainsi que tous les citoyens de notre ville sensibles à cet événement à la cérémonie du 19 mars.

En application de la loi n°2012-1361 du 6 décembre 2012 relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Amis FNACA soyons nombreux .

Samedi 19 mars 2016 à 11h. à la stèle du souvenir 19 Allée du Bourbonnais.

Claude DUMUR

Président du comité FNACA de Maurepas